

Commune d'ALRANCE

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/08/2020

Présents : BONNEFOUS Alfred – BONNEFOUS Jean-Louis – CLUZEL Bernard – COUDERC Frédéric – CAPOULADE Sébastien – DRULHE Thibault – GAUBERT Anne – SOUYRIS Emile – VERDIE Bernard

Absent : SOLIE Valérie – SOUYRIS Maryline

Secrétaire de séance : DRULHE Thibault

Une réunion du conseil municipal s'est déroulée le vendredi 28 août 2020 à 20 heures 30 suite à la convocation en date du 11 août 2020.

L'ordre du jour :

Achat écran et vidéo projecteur
Achat chasse-neige
Achat nettoyeur haute pression
Réparation cloches La Capelle Farcel
Question diverses

1. Achat écran et vidéo projecteur

Bernard VERDIE a demandé un devis auprès de la société BUREAU VALLEE pour l'achat d'un vidéo projecteur et d'un écran pour diffusion.

Le vidéo projecteur est de la marque ACER X1327WT et prévoit une durée de vie d'environ 5000 heures.

Un vidéo projecteur a été prêté pour pouvoir faire un essai lors de la réunion du conseil municipal avec un écran légèrement plus petit que celui prévu dans le devis.

Le vidéo projecteur est au prix de 408 € HT
L'écran est au prix de 166.58 € HT

La lampe qui se situe dans le vidéo projecteur est fragile, néanmoins elle dure longtemps. Lorsque le vidéo projecteur est arrêté, il est important d'attendre et de laisser refroidir la lampe avant de ranger l'équipement. Il faudra également prévoir une lampe de secours.

Concernant les prêts de vidéo projecteurs, il conviendra d'établir une fiche explicative afin de détailler les étapes à suivre sur l'utilisation du vidéo projecteur, autant pour l'allumer que pour l'éteindre et ainsi éviter tout incident.

L'achat du vidéo projecteur est approuvé à l'unanimité.

2. Achat chasse-neige

Monsieur le Maire souhaite investir sur un chasse-neige, le conseil municipal a pu comparer plusieurs devis réalisés par le Garage CAILLOL, après réflexion et informations auprès de Monsieur CANAC, Monsieur le Maire a signé le bon de commande pour la Etrave SR-T 1 au prix de 8 000 € HT et 9 600 € TTC. La livraison comprend le montage, la mise en route et le port inclus. La garantie est de deux ans pour les pièces (hors pièces d'usures).

Les roues de support réglables au prix de 555 € HT sont achetées en option.

3. Achat nettoyeur haute pression

Un devis a été établi par la société CAZOTTES pour l'achat d'un nettoyeur haute pression pour Thierry DALENC. Le nettoyeur haute pression présenté fait 1200 litres et 200 bars, il possède 10 mètres de flexible.

Il détient une cardan et un enrouleur. Nous avons la possibilité de rajouter une cuve pour un montant de 800 € HT.

Le prix du nettoyeur haute pression est de 2 700 € HT.

Concernant la cuve, il n'y en a pas l'utilisé si l'eau et l'électricité sont à disposition.

Après discussion et analyse des différents nettoyeur haute pression, le nettoyeur haute pression commandé est le K 2195 TST de 180 bars au prix de 979 € HT.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet achat.

4. Réparation cloches de l'église de La Capelle Farcel

Les cloches de l'église de la Capelle Farcel sont arrêtées pour éviter qu'elles deviennent inutilisables.

Le joug des cloches est détérioré, il craque lorsque la cloche sonne, celle-ci peut donc tomber et créer un danger. La société CAMPA basée à MONTPELLIER va effectuer les réparations nécessaires pour un montant de 3 271.67 € HT et 3 926.00 € TTC.

Le conseil municipal approuve ces réparations.

5. Création d'une chambre froide pour le restaurant Le Chaudon

La société VGM située à LIOUJAS LA LOUBIERE propose un devis pour la création du chambre froide pour un montant de :

8 135.40 € HT BRUT, dont une remise de 135.40 € ce qui résulte un TTC de 9 600.00 €.

La chambre froide se situerait dans le petit local en bas de l'escalier, elle est à monter intégralement sur place. Il faut intégrer un champignon en toiture afin de prendre l'air extérieur et de le rejeter dedans, ainsi qu'une chape pour mettre de niveau, une évacuation

au sol et un siphon au sol pour pouvoir laver. Le devis VGM prévoit l'enceinte, la porte et le groupe de la chambre froide.

C'est une installation importante qui doit se faire sur place et qui nécessitera à la condamnation de la porte de la cuve à fioul.

Le conseil municipal s'interroge sur les réglementations au niveau de l'hygiène, sachant que le sale et le propre ne doivent pas se croiser.

Monsieur le Maire doit contacter Thierry DALENC pour envisager de lui faire réaliser quelques travaux avant Toussaint. Monsieur GUITARD sera également contacté pour effectuer l'électricité.

Le devis restant dans un tarif raisonnable, celui-ci est adopté par le conseil municipal.

6. OFFRE DE REPRISE DEFIBRILLATEURS SCHILLER FRANCE

Les défibrillateurs de la commune ne sont plus garantis mais restent aux normes.

Par mail du 13/08/2020, la société SCHILLER France propose de reprendre les défibrillateurs pour un montant de 300 € (les deux).

Les nouveaux coûteraient 1 058.00 € HT chacun.

La maintenance est au prix de 99 € HT par an. Avec la reprise, cela représente un coût de 2 179.20 € TTC. Ce qui reste élevé. Le conseil municipal souhaite comparer les tarifs des contrats maintenance avec d'autres sociétés, voir si la souscription pour la garantie uniquement est possible.

Les défibrillateurs étant de 2009, ils ne sont pas usés ni trop âgés. Monsieur le Maire vérifie le bon fonctionnement des défibrillateurs tous les samedis matins. Le conseil municipal se demande si une visite annuelle pour la maintenance serait plus intéressante.

Monsieur le Maire enverra un mail pour obtenir plus d'informations.

7. BUREAUX VERITAS

Les Bureaux Véritas souhaitent obtenir un rendez-vous avec Monsieur le Maire afin de procéder à la vérification des installations électriques sur La Capelle Farcel. L'année dernière, ça avait été réalisé. Ils proposent des contrôles périodiques pour les salles des fêtes, ces contrôles sont obligatoires.

Cela représente un coût de 100.00 € HT de l'heure.

Le conseil municipal souhaite réfléchir et en discuter à la prochaine réunion.

8. Elections sénatoriales

Une visite de Patrice PANIS et Florence CAYLA aura lieu mercredi 2 septembre 2020 afin de se présenter au conseil municipal. Tous les membres sont invités.

9. GROUPAMA

L'assurance GROUPAMA a payé les dégâts causés par les vaches de FOISSAC à la station de Mas Viala.

Ils n'ont réalisé que 40 m de clôture, les deux autres côtés sont à faire.

Monsieur le Maire propose de replanter les piquets neufs et le grillage avec Thierry.

Tarifs : 960 € de vétusté

500 € de changement de vannes

La commune perd 1 500 €.

10. Ecoles

Une réunion des écoles a eu lieu le 28/08/2020.

Monsieur le Maire informe que nous pouvons reprendre tous les enfants au ramassage.

Jean-Claude AMAT et Alain CAPOULADE doivent venir mardi 1^{er} septembre 2020 pour signer les contrats de travail.

11. BOIS DE LASSIS

Nous avons pris contact avec Monsieur Sébastien ROQUES pour la gestion des bois de Lassis, le chemin étant abîmé. Nous avons obtenu un devis de Monsieur CANAC pour un montant de 3 000 €.

Monsieur le Maire et Bernard VEDIE sont allés sur les lieux avec Monsieur Sébastien ROQUES afin d'établir un état des lieux.

Monsieur le Maire souhaite négocier 4 semis de tout venant.

12. ONF

Lundi 31 août 2020, nous recevons l'ONF, il s'agit d'un collectif forestier d'Occitanie.

Ils rassemblent les communes des forêts. L'ONF va expliquer ce qu'ils peuvent apporter à la commune concernant cette forêt, en terme financier. En premier lieu, un rendez-vous à la mairie est prévu pour présenter l'organisme, ensuite les rendez-vous se poursuivra à la forêt. Aucune décision ne sera prise le jour même, nous attendons de vérifier le rapport et le coût à l'année.

13. SIEDA

Bernard VERDIE étant délégué du SIEDA, il s'est présenté à la réunion du 20/08/2020 à VEZINS. Bernard VERDIE nous a présenté l'historique du SIEDA et les nouveaux éléments qui pourraient être intéressants pour la commune :

Le SIEDA peut nous accompagner pour tout ce qui concerne le chauffage, les panneaux photovoltaïques et le fioul. Le conseil municipal propose de voir avec d'autres communes

comment cela fonctionne et si on est intéressés, demander une étude pour la salle des fêtes et l'école.

Ces nouveaux éléments débutants récemment, nous attendons de voir leurs mise en place.

Bernard VERDIE participera à l'élection des délégués du numérique le 10/09/2020.

14. Fibre

La Communauté Des Communes Lévézou Pareloup prend en charge le déploiement de la fibre. Un plan national est prévu, d'ici 2022 nous devrions tous être reliés à la fibre.

Nous sommes classés prioritaire pour être rattaché à la fibre dans le cadre de la Communauté Des Communes Lévézou Pareloup.

Le séance se termine à 23 heures 30.